

3DI SARL

Société à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros

Siège social : 28 Avenue de l'Europe

ZA de Font-Ratel

38640 CLAIX

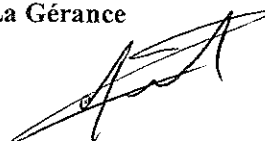
539 777 664 RCS GRENOBLE

**COMPTES ANNUELS CERTIFIES CONFORMES
PAR LA GERANCE
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

« Certifié conforme »

Fait à CLAIX

La Gérance



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 591. 79	1 591. 79				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	23 962. 75	19 124. 50	4 838. 25	5 888. 46	1 050. 21-	17. 84-
	Autres immobilisations corporelles	12 961. 66	10 312. 02	2 649. 64	5 126. 42	2 476. 78-	48. 31-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	4 320. 00		4 320. 00	4 320. 00		
	Total II	42 836. 20	31 028. 31	11 807. 89	15 334. 88	3 526. 99-	23. 00-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	68 348. 61		68 348. 61	65 602. 76	2 745. 85	4. 19
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	69 000. 00		69 000. 00	63 100. 00	5 900. 00	9. 35
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	247 522. 93	28 702. 00	218 820. 93	195 671. 88	23 149. 05	11. 83
	Autres créances	44 159. 08		44 159. 08	33 774. 49	10 384. 59	30. 75
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
Comptes de Régularisation	Disponibilités	315 935. 65		315 935. 65	196 546. 44	119 389. 21	60. 74
	Charges constatées d'avance (3)	5 684. 65		5 684. 65	846. 66	4 837. 99	571. 42
	Total III	750 650. 92	28 702. 00	721 948. 92	555 542. 23	166 406. 69	29. 95
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	793 487. 12	59 730. 31	733 756. 81	570 877. 11	162 879. 70	28. 53

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1		
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 500 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	7 500.00	7 500.00			
	Réserves					
	Réserve légale	750.00	750.00			
	Réserves statutaires ou contractuelles					
	Réserves réglementées					
	Autres réserves	328 545.34	306 591.81	21 953.53	7.16	
	Report à nouveau					
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	165 206.63	56 953.53	108 253.10	190.07	
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement Provisions réglementées					
	Total I	502 001.97	371 795.34	130 206.63	35.02	
	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées					
	Total II					
	PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		6 000.00	6 000.00-	100.00-
		Total III		6 000.00	6 000.00-	100.00-
	DETTES (1)	Dettes financières				
		Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès d'établissements de crédit						
Concours bancaires courants		38.02	49.27	11.25-	22.83-	
Emprunts et dettes financières diverses		488.34	1 533.27	1 044.93-	68.15-	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
Dettes d'exploitation						
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	145 383.37	123 162.74	22 220.63	18.04	
	Dettes fiscales et sociales	48 621.95	41 528.89	7 093.06	17.08	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
	Autres dettes	8 064.32	1 485.60	6 578.72	442.83	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	29 158.84	25 322.00	3 836.84	15.15	
	Total IV	231 754.84	193 081.77	38 673.07	20.03	
	Ecart de conversion passif (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		733 756.81	570 877.11	162 879.70	28.53	
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		231 754.84	193 081.77			

3DI SARL
Société à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros
Siège social : 28 Avenue de l'Europe
ZA de Font-Ratel
38640 CLAIX
539 777 664 RCS GRENOBLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 MARS 2024
--

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos
le 31 décembre 2023**

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 165 206,63 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	165 206,63 euros
A titre de dividendes aux associés	30 000,00 euros

Le solde	135 206,63 euros

En totalité au compte "report à nouveau"

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 30 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué selon les délais légaux.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur

l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,*
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.*

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos	Montant des dividendes versés	Eligible à l'abattement de 40%
31 décembre 2020	30 000 euros	En totalité
31 décembre 2021	-	-
31 décembre 2022	35 000 euros	En totalité

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 21 mars 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

La Gérance



3DI SARL

Société à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros

Siège social : 28 Avenue de l'Europe

ZA de Font-Ratel

38640 CLAIX

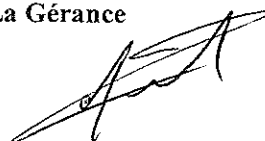
539 777 664 RCS GRENOBLE

**COMPTES ANNUELS CERTIFIES CONFORMES
PAR LA GERANCE
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

« Certifié conforme »

Fait à CLAIX

La Gérance



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 733 756.81 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 107 880.27 Euros et dégageant un bénéfice de 165 206.63 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement de la présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- Stocks : les stocks ont été évalués selon la méthode " premier entré, premier sorti ". Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 592		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	22 495		1 467
Installations générales agencements aménagements divers	5 817		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 145		
TOTAL	35 457		1 467
Prêts, autres immobilisations financières	4 320		
TOTAL	4 320		
TOTAL GENERAL	41 369		1 467

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 592	1 592
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			23 963	23 963
Installations générales agencements aménagements divers			5 817	5 817
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			7 145	7 145
TOTAL			36 924	36 924
Prêts, autres immobilisations financières			4 320	4 320
TOTAL			4 320	4 320
TOTAL GENERAL			42 836	42 836

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	1 592			1 592
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	16 607	2 518		19 125
Installations générales agencements aménagements divers	3 395	1 163		4 558
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 441	1 313		5 754
TOTAL	24 442	4 994		29 437
TOTAL GENERAL	26 034	4 994		31 028

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	2 518				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 163				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 313				
TOTAL	4 994				
TOTAL GENERAL	4 994				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 320	4 320	
Clients douteux ou litigieux	34 442	34 442	
Autres créances clients	213 081	213 081	
Taxe sur la valeur ajoutée	20 782	20 782	
Débiteurs divers	23 377	23 377	
Charges constatées d'avance	5 685	5 685	
TOTAL	301 687	301 687	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	38	38		
Fournisseurs et comptes rattachés	145 383	145 383		
Personnel et comptes rattachés	2 392	2 392		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 163	8 163		
Impôts sur les bénéfices	35 338	35 338		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 588	2 588		
Autres impôts taxes et assimilés	141	141		
Groupe et associés	488	488		
Autres dettes	8 064	8 064		
Produits constatés d'avance	29 159	29 159		
TOTAL	231 755	231 755		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	7. 5000	1 000			1 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	21 960
Autres créances	52
Total	22 012

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	38
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	75
Dettes fiscales et sociales	4 296
Autres dettes	7 011
Total	11 420